



Rapport annuel 2007

www.psglane.ch

PARTI SOCIALISTE GLÂNOIS

Rapport du président

Il y a un an, je prédisais que 2007 serait « plus calme » que 2006... Eh bien, en faisant le bilan de l'année écoulée, vous allez vous rendre compte que la section PS Glâne n'a pas ménagé ses efforts ces derniers mois. Jugez plutôt :

Fin mars, nous étions dans les rues de Romont pour la récolte de signatures de l'initiative fiscale du PS suisse. **Le 28 avril**, la Foire de Romont nous a donné l'occasion d'aller à la rencontre de la population grâce à notre stand. Là aussi, récolte de signatures et distribution de tracts furent au menu. C'est à ce moment-là que fut lancée notre initiative cantonale pour un rabais fiscal pour les familles. Nous voterons à ce sujet, puisqu'elle a abouti.

Le 9 mai, s'est tenue notre assemblée de la section, avec la présence de Christian Levrat, qui nous parle de la 5^{ème} révision de la Loi sur l'AI. Il attire en outre notre attention sur l'importance de notre mobilisation sans faille pour les élections fédérales à venir. La suite des événements démontrera combien il avait raison ! Mais cette AG est aussi marquée par la décision de l'entreprise Schoeller d'abandonner le site de Romont, provoquant une charrette de licenciements. Une résolution de soutien est adoptée par l'assemblée.

Une soirée particulièrement réjouissante nous a permis de faire plus ample connaissance avec la section des Jeunes socialistes du Sud fribourgeois **le 6 juin**. Je regrette que si peu de monde se soit déplacé, mais l'enthousiasme et la fraîcheur de ces jeunes militants nous promet encore bien des satisfactions.

A fin août, outre notre traditionnel pique-nique, la Foire de la Bénichon constitue le lancement de la campagne des élections fédérales 2007. La présence des candidat/e/s socialistes sur le stand est un plaisir et un honneur pour notre section.

Le 10 octobre, une distribution de croissants/tracts à la gare de Romont marche bien, dans le cadre de la campagne fédérale, mais il ne faut pas en surestimer l'impact auprès de pendulaires aux trois-quarts endormis...

Au final, une relative stabilité est globalement atteinte en Glâne en ce qui touche les pourcentages de voix PS au National, et l'on peut se réjouir du maintien de nos deux sièges ainsi que de la brillante confirmation du siège d'Alain aux Etats.

En conclusion de mon dernier rapport annuel, je dis un immense merci aux membres du Comité de la section pour leur soutien et leur engagement durant toutes ces années ; merci aussi aux membres actifs dans les organes exécutifs ou législatifs de nos communes et enfin merci à vous toutes et tous, pour votre appui, dont nos succès futurs dépendent.

Vincent Brodard, président



P.V. DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU P.S. GLANE
DU MERCREDI 9 MAI A 20H00 AU CAFÉ de "L'ANGE" A ROMONT

PRESENTS : François BEFFA - Vincent BRODARD - Gilbert BUSSARD - Jean-Marie CHOLLET - Myriam DAFFLON - André ECOFFEY - Jacques GAVILLET - Heinz KRATTINGER - Abdel LAMHANGAR - Nicole LEHNER-GIGON - Christian LEVRAT - Françoise MOREL - Jacques MOREL - Micheline POULIN - Vincent ROUBATY - Michel SAVARY - Hélène SCHILIRO - Bertrand SLAVIC - Paul SUGNAUX - Jean-François VUAGNIAUX.

EXCUSÉS : Anne CHATTON - Nathalie DEFFERRARD CRAUSAZ - Martine FAIVRE - Patrice GEINOZ - Magda GEROTTO - Daniel LÜTHI - Stephanie REGO - Pascal RICHOSZ - Rolf RIESEN - Madeleine VAUTHEY - Christiane VUAGNIAUX.

- ORDRE DU JOUR :**
- 1 - Ouverture et salutations
 - 2 - Election de scrutateur(s)
 - 3 - PV de la dernière assemblée – discussion et approbation
 - 4 - Rapport annuel 2006 – discussion et approbation
 - 5 - Comptes 2006 – présentation, approbation et décharge
 - 6 - Admissions, démissions
 - 7- élection d'un membre suppléant à la vérification des comptes
 - 8 - Divers

1- Les mauvais résultats du PS aux élections cantonales zürichoises ont donné lieu à de nombreux commentaires sur la santé du parti auquel plusieurs journalistes prédisent de mauvais résultats aux élections fédérales de cet automne et la défaite du PS français semble confirmer ce pessimisme. En ouvrant cette assemblée et après en avoir salué les participants, le président Vincent Brodard, tient, quant à lui, à relever la bonne santé du PSG et du PSF : nous avons réussi à maintenir nos élus au Grand Conseil, avons brillamment remplacé nos deux Conseillers d'Etat sortants et continuons à être actifs pour défendre les valeurs socialistes.

2- Jacques Morel est désigné scrutateur de la soirée.

3- Le PV de l'assemblée générale du 18 mai 2006 ne suscite pas de remarques, il est adopté à l'unanimité avec des remerciements à la secrétaire.

4-Jacques Gavillet ajoute une information à ce rapport concernant la loi sur le droit de cité : l'art 33 a été adopté ce matin. Il prévoit que les exécutifs seront seuls à décider de l'octroi de ce droit. Toutes les Communes devront nommer une commission de naturalisation. L'âge pour présenter une demande a été fixé à 14 ans. Le député (UDC) Rossier voulait qu'aucun étranger ne puisse faire partie d'une commission de naturalisation, mais il n'a pas été suivi. Myriam Dafflon s'inquiète de l'avancement de la loi sur la jeunesse. On lui répond que 2 délégués ont été choisis, un par région linguistique. Pour ce qui est de notre région, on signale que le projet santé-jeunesse, soutenu par les 4 piliers de l'Economie, a abouti à la rénovation d'une place de jeux à Arruffens, elle sera inaugurée à la fin du mois. Michel Savary voudrait savoir si la décentralisation du centre psychosocial avance. Françoise Morel, qui avait soutenu le projet de créer une antenne du centre dans chaque région, répond que rien n'a abouti pour le moment, probablement pour des raisons financières. André Ecoffey s'étonne qu'un Etat qui fait des bénéfices hésite à dépenser pour de tels investissements en

faveur du bien être de la population. Jacques Gavillet signale encore la réalisation de la commune de Chapelle qui a mandaté 4 membres de la Société de jeunesse locale pour l'élaboration d'un "Agenda 21" local. *Pour mémoire, un "Agenda 21" local (21 en référence au 21^{ème} siècle) est un programme d'action qui a pour but de soutenir le développement durable à l'échelle locale. C'est la raison pour laquelle la participation de la population revêt une importance toute particulière. La revalorisation d'un paysage naturel ou culturel, la création d'espaces de rencontre ainsi que la mise en place de structures favorisant l'économie locale, le bien être social ou les énergies renouvelables, sont toutes des actions durables qui peuvent être intégrées dans un "Agenda 21" local. (Liberté 11 mai 07).*

Après ces précisions, le rapport annuel 2006 est accepté.

5-Jacques Gavillet présente le résumé des comptes 2006. Le souper de fin d'année offert aux aînés et les élections sont les dépenses les plus importantes inscrites dans ces comptes qui présentent une diminution de fortune de 10423,20. Une situation normale pour une année d'élections. La campagne pour les communales est revenue à env. 7500.- alors que celle des cantonales a coûté env. 5000.-. Les coûts proviennent essentiellement des frais de publicité. Vincent Brodard fait remarquer que la campagne commune proposée par le PSF aux sections pour les cantonales a été une aide bienvenue tant logistiquement que financièrement.

Au nom des vérificateurs, Hélène Schiliro recommande à l'assemblée d'adopter ces comptes et d'en donner décharge au caissier, ce qui est fait par acclamations.

6-Christiane Brouyère, Jean-Claude Morand, Myriam Hermenjat, Rolf Riesen et Marcel Pasquier viennent augmenter le nombre des membres du PSG portant à 55 le total des cotisants et à 23 celui des sympathisants.

7- Daniel Lüthi arrive au bout de son mandat. Patrice Geinoz rejoint Hélène Schiliro comme titulaire et Vincent Roubaty est élu vérificateur suppléant.

8-La reprise annoncée de l'entreprise Schoeller Arca System a suscité des actions du syndicat Unia pour négocier au mieux ce qui peut l'être. Vincent Brodard propose que notre section prenne position pour soutenir les salariés par voie de presse. Une intervention de Xavier Ganioz ce jour au Grand Conseil a donné lieu à un débat qui a débouché sur une résolution de soutien. François Beffa soulève le fait que cette entreprise emploie beaucoup d'étrangers et que le PSG devrait le relever en affirmant que notre aide va à tous les travailleurs. Christian Levrat fait remarquer que si une entreprise peut fermer ainsi en toute impunité, c'est que les partis de droite refusent l'inscription dans la loi d'obliger le patronat à prévoir des plans sociaux. Myriam Dafflon juge encore une fois inacceptable qu'une usine qui génère des bénéfices puisse fermer après avoir profité des largesses des collectivités publiques pour se développer. Paul Sugnaux témoigne du bon suivi qu'a assuré la direction de Tetra Pak auprès de chaque ouvrier afin qu'il retrouve du travail. C'est ce qu'il faut exiger de la direction de Schoeller. Pour finir, la résolution du PSG qui sera transmise à la presse et au syndicat est adoptée.

Le président lance un appel afin que chacune et chacun récolte des signatures pour l'initiative cantonale sur la ristourne d'impôts.

Vincent Roubaty remercie le PSG pour le soutien apporté lors du décès de son papa.

La parole n'étant plus demandée, Vincent Brodard met un terme à cette assemblée générale en accueillant Christian Levrat invité à discourir sur les enjeux de la 5^{ème} révision de la Loi sur l'AI. Avant de développer le sujet, Christian Levrat livre son analyse de la situation du PSS avant les élections fédérales de cet automne. Il invite à une grande mobilisation de tous les travailleurs pour maintenir les sièges acquis.

Massonnens, le 20 juillet 2007

Nicole Lehner-Gigon, secrétaire

Rapport du Conseil communal de Romont

Malgré le temps qui efface bien des choses, l'amertume due à la non-réélection de Jacques comme vice-syndic plombe toujours l'ambiance au sein du Conseil communal de Romont.

Financièrement, l'année 2007, grâce à l'augmentation d'impôts, laisse apparaître un résultat positif. L'introduction de la clé de répartition glânoise, a permis de proposer une baisse de l'impôt communal à partir du 1.1.2008. La situation n'est pas complètement rétablie mais raisonnablement il est possible d'entrevoir un retour à l'imposition avant 2007 dans un délai rapide.

Après plusieurs soubresauts, le Canapé électrique, menacé très sérieusement de fermeture, est maintenu sous une autre forme, grâce à la prestation d'une association assurant éducateur de rue et animateur du centre de rencontres. Ce service aux jeunes, indispensable à nos yeux, permettra un encadrement souple et nous l'espérons efficace, de la jeunesse romontoise.

Le développement de la zone d'habitation en Bouley s'est poursuivi de manière réjouissante. Avec la zone de la Maula qui arrive gentiment à son terme, un potentiel existe dans notre commune pour accueillir de nouveaux habitants.

Le réseau hospitalier cantonal s'est mis en place. Les communes n'ont plus de charges financières d'exploitation ; ce transfert a été compensé par une modification des ressources fiscales. Cependant, les communes participeront à raison de 45 % aux transformations de l'hôpital de Billens (Transbill), dont les travaux suivent leur cours. Ils devraient se terminer en septembre afin d'assurer les missions cantonales, en particulier la réadaptation cardio-vasculaire.

2007 a vu l'épilogue de la construction de la fin de la route de l'Industrie, même si une opposition ne permet toujours pas la mise en place des murs antibruit.

En résumé, les Conseillers communaux socialistes sont optimistes quant au développement futur de notre commune. Le retour à une fiscalité raisonnable, la mise à disposition de zones artisanales, industrielles et d'habitation cumulée avec un réseau ferroviaire attractif sont des atouts qui vont permettre à notre commune de « vivre la ville au vert » comme le dit si bien le slogan.

Myriam Dafflon, Heinz Krattinger, Jacques Morel

Composition du Comité de la section PS Glâne (2006-2008)

Président :

Vincent Brodard Pré de la Grange 8 1680 Romont 026 652 44 84

Vice-présidente :

Françoise (Pépé) Morel Rte d'Arruffens 50 1680 Romont 026 652 32 55

Caissier :

Jacques Gavillet Bionnens 1670 Ursy 021 909 57 83

Secrétaire :

Nicole Lehner-Gigon Sus la Vellaz 1692 Massonnens 026 653 10 36

Membres :

Jean-Marie Chollet Le Glaney 38 1680 Romont 026 652 13 92

Micheline Poulin Rte d'Arruffens 22 1680 Romont 026 652 18 86

Jean-François Vuagniaux Perret-Crochet 1748 Torny-le-Grand 026 658 14 45

Comptes 2007 de la Section PS Glâne

Comptes 2007 de la Section PS Glâne				
			Bilan au 31.12.07	
ACTIFS			+	-
Caisse			1'290.00	1'189.25
BCF			457.20	0.85
CCP			6'755.10	4'879.55
Fortune au 31.12.06 / au 31.12.07		1'219.55		2'432.65

Résumé des postes principaux des comptes 2007

RECETTES :

- Dons = 70.-
- Cotisations = 1420.-
- Participations élu/e/s = 4170.-
- Rétrocession PSF = 329.-

DEPENSES :

- Frais postaux = 137.-
- Frais d'envois = 315.-
- Foires, assemblées, actions = 882.-
- Frais de campagnes & votations (tracts) = 660.-
- Soirée des Aînés & Pic-nic = 1119.-
- Divers (deuils, publicité, site web, autres) = 2086.-

Fortune au 31.12.06	1'219.55
Fortune au 31.12.07	2'432.65
AUGMENTATION DE LA FORTUNE	1'213.10

Jacques Gavillet , caissier

Le rapport des vérificateurs sera lu en cours d'assemblée.

Rapport du groupe PS au Conseil Général de Romont

Lors de la séance du mois de mars, Vincent Roubaty quitte le perchoir après son année de présidence du Conseil Général. Les camarades et moi-même tenons à le féliciter pour les excellents « mots du Président » en début de séance. A chaque fois, il a relevé les actualités de la vie romontoise, fribourgeoise, suisse et parfois mondiale. Les débats se sont toujours déroulés dans le dialogue et le respect mutuel. Merci Vincent d'avoir donné de ton temps pour porter nos couleurs à la tête de la commune.

Le mois de mai nous regroupait pour la séance des comptes 2006. Lors de cette séance, la commune nous faisait part de son engagement en qualité de « Commune amie des forêts anciennes ». Cette demande avait été portée par François Beffa, qui souvenons-nous en, avait quelque peu insisté pour que notre exécutif entre en matière.

Nouvelle séance au mois de novembre où nous avons voté une demande de crédit complémentaire pour le prolongement de la Route de l'Industrie. L'approbation du règlement concernant la perception d'un impôt sur les spectacles et divertissements a soulevé bons nombres de questions et de commentaires.

Enfin, lors de la dernière séance de l'année au mois de décembre, nous avons voté la diminution du taux de l'impôt sur le revenu et la fortune des personnes physiques.

Les séances se sont donc échelonnées tout au long de l'année, avec des débats constructifs non seulement au sein du groupe mais également lors des séances plénières du Conseil Général.

Je réitère mon appel de l'année passée... tout en sachant, bien sûr, que chacun de nous a une vie bien remplie et d'autres activités : la présence restreinte de nos élu/e/s lors de certaines séances, de récoltes de signatures, de foires ou d'assemblées, m'a laissée quelque peu dubitative ! Mais ce n'est là qu'un petit bémol.

En fin d'année, Anne Chatton a présenté sa démission de la commission financière et du Conseil Général. Nous remercions sincèrement Anne pour toutes les années passées au sein de notre groupe. Ses interventions, ses prises de position, nous manqueront.

Nous souhaitons la bienvenue à Florim Publica, qui a remplacé Anne au législatif de la ville de Romont. Vincent Brodard la remplace à la Commission financière.

Micheline Poulin, cheffe du Groupe

Echos du parlement fribourgeois 2007 - 2008

Les baisses d'impôts linéaires sont acceptées (100 mios). Même l'imposition partielle des dividendes des entreprises a été nettement acceptée, alors que 55% des Fribourgeois l'avait refusée. Où est la démocratie ? Le groupe PS et l'alliance centre-gauche n'adhèrent pas à ces réductions. En n'allégeant pas inégalement la charge fiscale, le PS veut donner à l'Etat les moyens pour assumer sa tâche dans certains domaines essentiels. La création de crèches, la formation, la mise en place de la 2e année d'école enfantine, l'accueil extrascolaire, la santé ou encore le développement des services publics méritent toute notre attention. L'imposition des véhicules propres a fait l'objet de longs débats et l'idée fait son chemin.

Notre initiative « **Ristourne d'impôt équitable pour tous** » a été validée, mais tout le débat reste à faire et il nous faudra sans doute perdre nos illusions. Pourtant l'idée de redistribuer équitablement les bénéfices annuels sous forme d'un chèque, égal pour chaque contribuable, nous semble être un système qui favorise les moyens et bas revenus, ainsi que les familles.

La construction de la **route de contournement de Bulle** et son surcoût de plus de 80 mios (on en reparlera dans 3 ou 4 ans) nous a sérieusement ébranlés et surtout interpellés sur le sérieux de certains ingénieurs responsables.

Le plan social pour le **personnel licencié de la Croix-Rouge** a été réduit de moitié. Le groupe UDC proposait la non entrée en matière. Proposition refusée. Un montant de 600 000.- était prévu initialement, critiqué par une majorité bourgeoise, arguant que l'Etat n'avait pas à assumer l'ensemble du plan, puisqu'il n'était pas l'employeur des licenciés.

Le projet de ligne électrique Galmiz - Yverdon a engendré une **très haute tension** dans notre Parlement. Le mandat demandait au Conseil d'Etat d'examiner la possibilité de choisir d'autres tracés ou d'enterrer la ligne.

M. et Mme Adolphe et Simone Merkle ont fait un don de **100 millions** pour promouvoir la recherche à l'université de Fribourg. Le Conseil d'Etat nous a proposé de leur octroyer la citoyenneté d'honneur, ce qui a été accordé.

Dans le contexte des **bourses d'étude**, il s'agissait de savoir si la charge relevait de la compétence exclusive de l'Etat ou si elle était partagée avec les communes. Le Parlement a décidé de décharger les communes de cette tâche, pourtant de proximité, et donc de « récompenser » celles qui ne l'assumaient pas, signal politique lourd de sens...

Naturalisations : qui du Conseil communal ou de l'assemblée des citoyens sera compétent pour octroyer le droit de cité communal aux étrangers ? Débat sensible. Le Parlement a tranché pour l'Exécutif. L'UDC a lancé un référendum, qui a abouti. Nous voterons sur ce sujet le 1^{er} juin.

Quant aux propriétaires de **chalets situés dans les réserves naturelles** sur la rive sud du lac de Neuchâtel, ils pourront éviter la démolition prévue pour fin 2008. Condition : signer un contrat-nature qui prévoit la mise en conformité des aménagements et équipements. Le PS a regretté le mauvais signal que le canton donnait ainsi, en matière de politique écologique.

Conclusion : en période de bonne conjoncture, il faut faire des réserves afin de pouvoir investir dans les moments difficiles. Autrement dit : gouverner c'est prévoir ! Pour nous Socialistes, il est essentiel de fixer des priorités si l'on veut agir de façon responsable. Il faut parier sur l'avenir pour que le gâteau soit réparti de façon égale pour tous !

Jacques Gavillet, membre du Bureau du Grand conseil

... et le même exercice, sous la plume de Pépé Morel

En mai 2007, une **résolution de soutien** aux 42 employés de Schoeller Arca Systems a été votée par la quasi unanimité du Grand Conseil. Reconnaissance de la fidélité de des employés, droit au dialogue leur permettant de connaître leur devenir ont été largement évoqués.

Rapport sur la **route de liaison Romont-Vaulruz** : nombreuses critiques de la variante proposée pour ce projet et intervention de députés glânois, qui demandent un autre tracé. Je regrette que le comité de pilotage n'ait pas eu d'emblée les éléments revendiqués par les bordiers touchés. Cela aurait permis d'économiser énergie et discussions. Pour la suite, à suivre avec intérêt lorsque le décret sera soumis au Grand Conseil, dans le contexte des dépassements des coûts de la H189, à ce jour 75 mios s/215 mios devisés.

Découlant de la nouvelle **Loi sur l'élection et la surveillance des juges** applicable dès 2008, c'est le Grand Conseil qui élit les juges de 1^{ère} instance et le procureur général. Ceci, sur préavis du Conseil de la Magistrature (nouveau) lequel est soumis au préavis de la Commission de Justice ! Eh oui, c'est tout simple ! Ce nouveau procédé était sensé dépolitiser ces élections, telle était la volonté des constituants-tes, en tous cas. Vous avez certainement suivi avec intérêt, dans la presse, l'élection, entre autre, à la Justice de Paix de la Veveyse et de la Glâne. Il y avait comme un relent politicard !

Loi sur la Sécurité alimentaire : principaux changements : Conseil et Contrôle sont rattachés à une seule Direction, celle de l'agriculture, jusque là, la Direction de la Santé et des Affaires sociales assurait le contrôle. Le PS tente de contrer, argumentant que l'on ne peut être juge et partie, en vain. L'Etat devra participer aux frais de formation des contrôleurs de champignons.

A la lecture du **budget 2008** : le groupe PS refuse l'entrée en matière. Ses principales raisons : les réductions linéaires d'impôts favorisant les salaires élevés, les nouveaux postes refusés, aucun montant pour l'introduction de la 2^{ème} année d'Ecole enfantine, la 5^{ème} semaine de vacances demandée par le personnel n'est pas intégrée en 2008. Le budget (bénéfice 500'000 francs) ne subit aucune modification.

La « **Nouvelle répartition des tâches Confédération-cantons RPT** » devait être une opération blanche pour les communes. La reprise par le canton du financement des prestations complémentaires, de la réduction des primes de l'assurance - maladie, des allocation familiale dans l'agriculture, se soldait par fr. 3.5 mios à charge des communes selon projet du C.E. La proposition de la commission : une compensation versée par l'Etat de 3 mios aux communes pendant 3 ans, est passée presque à l'unanimité.

Les exécutifs communaux sont fort bien représentés au Grand Conseil et défendent « leur porte-monnaie ». Ceci se passe au détriment d'objectifs cantonaux, de visions plus larges que la commune, la région. Actuellement, à l'exception du réseau hospitalier fribourgeois qui constitue la 1^{ère} étape du processus, c'est au coup par coup que l'on avance alors que, depuis plus de 10 ans, la nécessité d'une répartition globale des tâches et compétences entre cantons et communes est évidente et qu'elle est réclamée par le Grand Conseil.

Françoise « Pépé » Morel, députée